



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

ECOLE DU SOLEIL

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Le présent formulaire dûment complété et signé (incluant le règlement intérieur et le tarif) ;
- La photocopie du livret de famille (uniquement les pages parents et l'enfant) ou une photocopie de l'extrait de l'acte de naissance ;
- La photocopie de la pièce d'identité des deux responsables légaux ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un RIB ;
- Pour les élèves dont les parents sont divorcés, une photocopie de la page du jugement relative à la garde de l'enfant et à l'autorité parentale ;
- L'autorisation de droit à l'image complétée et signée par les deux responsables légaux ;
- Un chèque de 650 €, correspondant aux frais d'inscription ou de 300 € en cas de ré inscription ;
- un chèque de 350 € de frais de constitution de dossier pour un nouvel inscrit;
- Un chèque de 1000 € d'acompte à déduire du 1^{er} trimestre de l'année scolaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ

M. et/ou Mme

désirent inscrire leur enfant

A l'École du Soleil pour l'année scolaire 2022/2023 en classe de:

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

INFORMATIONS ÉLÈVE

Ecole du Soleil
53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS
www.ecoledusoleil.fr - 07 85 97 83 98 - contact@ecoledusoleil.fr



Paraphes



Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

Nom: Prénom:	PHOTO
-----------------------------	--------------

Sexe:	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> F
--------------	----------------------------	----------------------------

Date de Naissance: JJ/MM/AAAA	Lieu de Naissance:
--------------------------------------	---------------------------------

Nationalité(s):

Particularités médicales: → MDPH: <input type="checkbox"/> OUI - Si oui, numéro de dossier: <input type="checkbox"/> NON → Bilan: <input type="checkbox"/> Orthophonie <input type="checkbox"/> Psychomotricien <input type="checkbox"/> Pédopsychiatre <input type="checkbox"/> Autre:
--

Fratrie (prénom et âge) :	1.	2.	3.
----------------------------------	----	----	----

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ

Etablissement actuel:	Classe actuelle :
------------------------------------	--------------------------------

AUTRES ÉCOLES PRÉCÉDEMMENT FRÉQUENTÉES

Année scolaire	Classe	Etablissement
.....
.....

Classes redoublées :

INFORMATIONS RESPONSABLES LÉGAUX

RESPONSABLE 1:

Ecole du Soleil
 53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS
www.ecoledusoleil.fr - 07 85 97 83 98 - contact@ecoledusoleil.fr





Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom:	Prénom:
Lien de Parenté:	

Adresse:	
Code Postal:	Ville:
Tel portable:	Email:
Profession :	Société :
Numéro de Sécurité Sociale:	
Tel professionnel :	

RESPONSABLE 2:

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom:	Prénom:
Lien de Parenté:	

Adresse:	
Code Postal:	Ville:
Tel portable:	Email:
Profession :	Société :
Numéro de Sécurité Sociale:	
Tel professionnel :	

Situation familiale :		
En cas de séparation, merci de préciser où vit l'enfant :	<input type="checkbox"/> Au domicile du Responsable 1	<input type="checkbox"/> Au domicile du Responsable 2
Autre adresse :		





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Je, soussigné(e) Monsieur et/ou Madame		
Autorise mon enfant à être pris en photo collectivement lors des photos de classes annuelles:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Autorise mon enfant à être pris en photo individuellement lors des photos individuelles annuelles	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Communication liée aux résultats scolaires	<input type="checkbox"/> Responsable 1	<input type="checkbox"/> Responsable 2
Communication liée à la Vie Scolaire (absence, retard...)	<input type="checkbox"/> Responsable 1	<input type="checkbox"/> Responsable 2
Communication liée à l'Administration	<input type="checkbox"/> Responsable 1	<input type="checkbox"/> Responsable 2

FACTURATION

Répartition du paiement des factures	<input type="checkbox"/> Responsable 1	<input type="checkbox"/> Responsable 2
	<input type="checkbox"/> 100 % Responsables 1 & 2	
	<input type="checkbox"/> ... % Responsable 1	<input type="checkbox"/> ... % Responsable 2

Choix du mode de règlement:	<input type="checkbox"/> Par virement ou chèque mensuel en 8 fois (de septembre à avril - le 15 de chaque mois)
	<input type="checkbox"/> Par virement ou chèque trimestriel en 3 fois (le 15 septembre - le 15 Janvier- le 15 Mars)
	<input type="checkbox"/> Par virement ou chèque annuel (le 15 Septembre)

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ECOLE DU SOLEIL ?

<input type="checkbox"/> Déjà parents d'élèves (fratrie)	<input type="checkbox"/> Réseau/Bouche à oreille
<input type="checkbox"/> Recherche sur Internet	<input type="checkbox"/> Autre :
Vous êtes recommandés par:	





INFORMATIONS MÉDICALES

Particularités médicales à signaler

(indiquez notamment le groupe sanguin de votre enfant si vous le connaissez avec certitude)

.....
.....
.....

Prises de médicaments, traitements particuliers, régime, allergies... :

.....
.....
.....

Régime alimentaire, spécificités alimentaires ... :

.....
.....
.....

DÉCLARATION DES RESPONSABLES

En cas de malaise grave ou d'accident survenant à mon enfant sus-désigné,

je soussigné(e) Mme, M.

désire que soit appelé le Docteur (nom) :

Pédiatre

Médecin de famille

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Tel.:

Email:

En l'absence de ce médecin, j'autorise l'École du Soleil à faire appel à celui de son choix et/ou à contacter le service médical d'urgence qui lui semblera le plus approprié.

En cas d'urgence, si l'on ne peut me joindre par téléphone, ou si le temps presse, j'autorise le personnel de l'école du Soleil à prendre à ma place les décisions nécessaires.

En cas d'impossibilité d'obtenir un transport par ambulance, je dégage entièrement la responsabilité du personnel qui pourrait être amené à effectuer ce transport.

A moins de demande expresse de modifications de ma part, ces déclarations sont valables pour toute la scolarité de mon enfant dans cet établissement.

A:

Signature du Responsable 1:

Signature du Responsable 2:

Date: JJ/MM/AAAA





Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DU SOLEIL

L'ensemble du présent Règlement Intérieur s'applique à l'ensemble des activités, qu'elles soient purement scolaires, périscolaires, qu'elles se déroulent dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur, notamment dans le cadre de visites, de voyages pédagogiques ou d'activités autres.

Ce règlement a pour but de garantir aux élèves de l'école du Soleil un lieu de travail et d'éducation, où la qualité de vie et la tolérance favorisent leur formation et leur épanouissement.

AGENDA

Agenda de l'année scolaire ;

L'Ecole du Soleil suit l'agenda de la zone C de l'Education Nationale y compris concernant les congés scolaires.

La fin des cours a toujours lieu le dernier vendredi du mois de Juin.

Heures des classes ;

Matinée ; 9h00-12h00

Après-midi ; 14h00-16h30

L'école ouvre quinze minutes avant le début de la classe et ferme 15 minutes après la fin de la classe.

Une option Cantine est proposée de 12h00 à 14h00, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

NB : dates de trimestre

<i>1^{er} Trimestre : 1^{er} septembre – 30 novembre</i>	<i>2^e Trimestre : 1^{er} décembre – 28 février</i>	<i>3^e trimestre : 1^{er} mars – 3 juillet</i>
--	---	--

ENTRÉE

Il est formellement conseillé aux familles de ne pas envoyer leurs enfants trop tôt, car ceux-ci ne sont pris en charge qu'un quart d'heure avant le début des cours.

L'Ecole du Soleil décline toute responsabilité en dehors de ces horaires.

SORTIE

Les enfants de l'École du Soleil ne sortent que s'ils sont accompagnés d'une personne habilitée, désignée par écrit par les parents ou tuteurs, sauf pour les élèves possédant une carte de sortie sur demande expresse des parents. La sortie de l'école est subordonnée à la présentation d'une autorisation de sortie signée des parents pour tous les élèves. Les élèves ne peuvent attendre l'arrivée de leurs parents en stationnant plus d'un quart d'heure dans le hall de l'établissement.

Au-delà de ce délai, les enfants vont en garderie..

L'Ecole du Soleil décline toute responsabilité dès la sortie et hors de l'enceinte de l'établissement.

ASSIDUITE

L'efficacité de notre méthode dépend de l'assiduité et du travail fourni par chaque élève. Tous les cours de l'emploi du temps de chaque élève sont obligatoires (horaire normal ou horaire aménagé). Toute absence doit donc être systématiquement justifiée.

PONCTUALITE

Un élève est considéré en retard s'il n'est pas présent dans l'établissement 5 minutes avant l'heure du début des cours.

RESTAURATION

Les élèves ne sont admis à la cantine que s'ils sont demi-pensionnaires et à jour de leur règlement.

VIE COLLECTIVE

L'observation des points précisés ci-après paraît indispensable à la pratique d'une vie de groupe la plus sereine possible. Etudier à l'Ecole du Soleil implique l'adhésion à ces règles élémentaires de savoir-vivre, de tenue, de courtoisie. Leur mise en application est également le témoignage d'une bonne éducation telle que : se saluer avec respect quand on se rencontre ou se croise semble naturel, ou s'exprimer de façon polie ou encore s'excuser lorsqu'on est en tort.

Les élèves doivent être en tenue correcte et soignée.

La bonne tenue de son agenda scolaire, de ses cours, de ses manuels, de ses prises de notes et de son carnet de correspondance à jour et signé sont obligatoires pour satisfaire aux exigences de l'Établissement.

Ils doivent être en votre possession en permanence.

Ecole du Soleil

53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS

www.ecoledusoleil.fr - 07 85 97 83 98 - contact@ecoledusoleil.fr





Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

Se respecter soi-même c'est respecter les autres.

La sérénité du travail à l'École du Soleil impose le respect des règles du vivre ensemble.
Tout manquement grave à ces règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

Exemples de fautes pouvant entraîner une exclusion :

Brutalité à l'égard d'un camarade
Détérioration volontaire
Violence verbale à l'égard d'un professeur, d'un surveillant ou d'un membre du personnel.
Absence non autorisée de l'établissement et non justifiée.
Intrusion non autorisée.

TARIFS

Les tarifs sont exprimés en Euros, valables pour l'année scolaire : ils annulent et remplacent les précédents.

Les frais d'inscription et de réinscription ne sont pas déductibles des frais trimestriels.

Les frais de dossier et les frais d'inscription restent acquis même en cas de désinscription par la Famille.

L'inscription d'un élève est prise pour l'année entière.

En cas de départ d'un élève en cours d'année, les Familles doivent prévenir L'école du Soleil par lettre recommandée avec accusé de réception au moins un mois avant la date prévue de départ.

Tout trimestre scolaire commencé reste dû en totalité.

L'école du Soleil se réserve le droit d'annuler une option si le nombre d'inscrits est insuffisant, et en informera les parents concernés au plus tard le jour de la rentrée.

Le prix est payable, à réception de la facture par la Famille, selon les modes de paiement suivants :

- par espèces, dans la limite légale de 1.000 euros par facture pour les résidents fiscaux français et 15.000 euros par facture pour les résidents fiscaux étrangers s'agissant des paiements en espèces ;
- par virement ou chèque en 8 échéances, le 15 de chaque mois, la première échéance se situe le 15 septembre de chaque année, la **dernière ne pouvant excéder le 15 avril de chaque année**. Il est précisé qu'en cas de rejet d'une échéance, celle-ci ne sera pas représentée. Par ailleurs, deux rejets entraîneront l'annulation de cette modalité de paiement.
- par virement ou chèque, aux 3 échéances suivantes : **15 septembre, 15 janvier et 15 mars de l'année scolaire en cours.**
- Par virement ou chèque annuel **au 15 septembre**

Le paiement par chèque ou par virement est autorisé pour le règlement des activités périscolaires et des options.

CONTRAT

Les Parents signataires du présent document reconnaissent, acceptent et approuvent sans réserve les règles du "Règlement intérieur" passées avec chaque famille et chaque élève de l'École du Soleil.

PERTE/VOL

L'école du Soleil décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de bien personnel.

Afin d'éviter tout problème, ne pas se munir d'objet de valeur, de somme d'argent importante.

DEGRADATIONS

Toutes les dégradations, et en particulier toutes celles qui concernent la sécurité, engagent la responsabilité permanente de l'auteur ou de ses répondants. Toute détérioration du mobilier scolaire peut entraîner une sanction mais le remboursement des dépenses engagées et une exclusion.

Ecole du Soleil

53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS

www.ecoledusoleil.fr - 07 85 97 83 98 - contact@ecoledusoleil.fr



Paraphes



Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1. Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné (désignation sommaire) : réalisation de vidéos institutionnelles et promotionnelles, réalisation d'une banque d'image destinée à utilisation interne et documents marketing.

Nom et adresse de l'établissement :

ECOLE DU SOLEIL - 53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS

2. Modes d'exploitation envisagés

Internet, vidéo et brochures.

Consentement de l'élève :

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet,

- mon image et ma voix

<p>ÉLÈVE</p> <p>Nom:</p> <p>Prénom:</p> <p>Classe:</p>	<p>Date et signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement :</p>
--	--

3. Autorisation parentale

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
Vu le Code de la propriété intellectuelle,
Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de l'image et/ou de la voix de votre enfant mineur dont l'identité est donnée au paragraphe 2, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

Cet enregistrement voix du mineur que vous représentez sera réalisé sous l'autorité de l'établissement.

Durée : Scolarité de l'enfant dans notre établissement





Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

Lieu(x) d'enregistrement : Établissement scolaire ou sortie liée à la scolarité

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Je soussigné(e) (prénom, nom) _____ déclare être le représentant légal (Responsable 1) du mineur désigné au paragraphe 2.

Je soussigné(e) (prénom, nom) _____ déclare être le représentant légal (Responsable 2) du mineur désigné au paragraphe 2.

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix, dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu'il y a consenti au paragraphe 2 :

Oui Non

Fait en autant d'originaux que de signataires.

A:

Signature du Responsable 1:

Signature du Responsable 2:

Date: JJ/MM/AAAA

OPTIONS

Activités PÉRISCOLAIRES





Plus de 45 ans d'expérience au service de la réussite scolaire de chaque élève

Etude de soutien

Suivi par un des enseignants de l'école afin d'avancer dans les devoirs, les révisions et les cours du jour
Option 2 jours/semaine ou 4 jours/semaine -
De 16h45 à 17h45 Tous les jours sauf le mercredi sur 32 semaines

Remediation complementaire

Des séances de soutien pedagogique individuel sur le temps scolaire ; 30 mn/semaine sur 32 semaines

Les Mercredis Ensoleillés

Un abonnement annuel à un cycle de multi activités, stimulantes, variées et créatives en mode Ludo éducatif
De 13h30 à 15h30 sur 30 semaines soit 6 séances pour chaque thème

Petit ingénieur LEGO

Un atelier de construction mécanisée de LEGO pour stimuler la créativité des jeunes enfants par la manipulation et la concentration

Théâtre/ Improvisation

Un atelier de théâtre, d'improvisation et de mime pour aider les jeunes à s'exprimer à l'oral pour renforcer le français, leur imagination et leur créativité

Arts plastiques

Un atelier de découverte et de pratique des arts plastiques au travers de différentes techniques et supports, concentration et précision du geste pour des artistes en devenir!

Codage/Robotique

Un atelier d'initiation à la programmation informatique par blocs permettant d'approivoiser, découvrir et interagir avec l'univers de la robotique

Musique-Chant

Un atelier de découverte de la musique et du chant pour développer la sensibilité musicale et l'oreille des enfants

***Tous ces ateliers sont dirigés par des professionnels du domaine.
Engagement annuel pour ces activités***

CLUB D'ECHECS: SOLEIL ET MAT

Initiation au jeu d'échecs à ses valeurs ludiques et pédagogiques

L'inscription inclut une remise des trophées et du diplôme de niveau de fin d'année du Club; un manuel d'échec; une visite à la rencontre des joueurs du jardin du Luxembourg; présence à un tournoi renommé de fin d'année; licence de la FFE
1h/semaine chaque mercredi après-midi hors vacances scolaires sur 30 semaines

LES STAGES DU SOLEIL

Soutien et accompagnement durant les vacances scolaires

Les séances sont rythmées, en fonction des besoins de l'élève afin de conforter leurs acquis, de consolider les apprentissages et de compléter le travail suivi au cours de l'apprentissage en classe.

Tout cela en harmonie et relation avec la pédagogie de l'École du Soleil et en concertation avec l'enseignant de l'élève.

**Du lundi au vendredi 3 heures par jour pendant les vacances scolaires
(Toussaint, Noël, Février et Pâques, Juillet (la semaine du Soleil) , Août (pré rentrée))**

De 14h00 à 17h00

LES COURS D'ANGLAIS DU SOLEIL: THE SUN FUN CLASS

Une fois par semaine, 2 heures d'apprentissage de l'anglais

au travers d'une méthode ludique autour du vocabulaire et de l'accent.

Le samedi matin de 10h00 à 12h00- Soit 2h/semaine sur 30 semaines

Ecole du Soleil

53, rue Jean de La Fontaine - 75016 PARIS

www.ecoledusoleil.fr - 07 85 97 83 98 - contact@ecoledusoleil.fr

